

DELIBERATION N°73/2021

Le **Mardi 16 novembre 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en format mixte (présentiel et distanciel) dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 04/11/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel			x	TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine			x	THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François		x		CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude	x			GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain			x	BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas		x		ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves		x		MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier		x		FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry	x			BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre		x		BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie			x	VIAL Cédric	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			x	PROVOST Patrick	

TOTAL	12	6	9	0
TOTAL VOTANTS	18			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20211116-DEL73-2021-DE
Date de télétransmission : 19/11/2021
Date de réception préfecture : 19/11/2021

DELIBERATION N°73/2021

Objet : ECHANGE

Opération 19-457 : BARBY - Maison Malatray

Demandeur : BARBY

Axe : Développement touristique

Date de fin de portage prévue : 22/01/2030

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1.5 %

En février 2020, l'EPFL a acquis « La maison Malatray » afin de développer un projet touristique de qualité (restauration semi gastronomique et location de meublés touristiques). A l'occasion du bornage, il est apparu que les limites physiques du terrain ne sont pas exactement en concordance avec les parcelles cadastrales. L'objectif est donc de procéder à un échange parcellaire avec le Département (propriétaire du parc public attenant), afin de mettre cela en cohérence. L'échange se fera sans soulte et les frais d'acte seront à la charge de l'EPFL.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Barby	AE82 p Reçue par l'EPFL du département	CLOS DUPUY	78 m ² environ	Terrains d'agrément	NL	780 €
Barby	AE128 p Cédée par l'EPFL au département	236 Rue DU CLOS DUPUY	33 m ² environ	Terrains d'agrément	UH	780 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'échange des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué étant précisé que les frais d'échange seront pris en charge par l'EPFL.

Le 19/11/2021
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20211116-DEL73-2021-DE
 Date de télétransmission : 19/11/2021
 Date de réception préfecture : 19/11/2021